

Réunion du 24 mars 2025

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DE LACQ-ORTHEZ

CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Nombre de conseillers en exercice : 96

Nombre de présents : 70

Nombre de votants : 86

L'an deux-mille vingt-cinq, le vingt-quatre mars à 18h, le conseil de la communauté de communes de Lacq-Orthez, légalement convoqué, s'est réuni au siège de la communauté à Mourenx sous la présidence de M. Patrice LAURENT.

ÉTAIENT PRÉSENTS :

Mmes et MM Jean-Pierre CAZALÈRE, Gilles LÉVÊQUE, Alain PÉDEGERT, Jean-Pierre ESCOUTELOUP, Fabienne COSTEDOAT-DIU, Jean-Marie BERGERET-TERCQ, Alice BENAVENTE, Corinne LAMARQUE, Lucien PRAT, Guy PÉMARTIN, José FLORES, Bénédicte ALCÉTÉGARAY, Idelette DEMAISON, Benoît POURTAU-MONDOUTEY, Jean-Bernard PRAT, Maryse PAYBOU, Henri POUSTIS, Gilles MARDELLE, Hervé LAFITTE, Monique LARRADET, Patrick GALOPIN, Frédéric GOUAILLARDOU, Patrick WARRYN, Jean-Simon LEBLANC, Laurent COUBLUCQ, Marie-Christine LUPIET, Nathalie DUPLÉIX, Didier REY, Christian LÉCHIT, Jean-Pierre DUBREUIL, Bernard GOBERT, Francis LARROQUE, Albert LASSERRE-BISCONTE, Michel OLIVÉ, Jean NAULÉ, Régis CASSAROUMÉ, Bertrand VERGEZ-PASCAL, Hélène BOURDEU, Pierre MUCHADA, Jacques CLAVÉ, Véronique ETCHART, Patrice LAURENT, Lindsey DEARY, Gérard IRIART, Françoise RAMANANTSOA, Firmin LARA, Luis Miguel CONEJERO, Emilie DARSAUT, Marc DESPLAT, Pierrette DOMBLIDES, Jean-Louis GROUSSET, Jacques LABORDE, Madeleine PICHAUREAU, Jérôme TOULOUSE, Alain LENGLET, Nicolas LAPUYADE, Daniel BIROU, Robert HAGET, Michel LABOURDETTE, Jean LABASTE, Jérôme LAY, Guy ROMAIN, Francis GRINET, Laurence MOUSQUES, Michel DUPUY, Christian MOLLES, Gérard DUCOS, Maïthé MIRASSOU, Dominique ERTAURAN, Philippe ARRIAU.

Formant la majorité des membres en exercice.

ÉTAIENT EXCUSÉS OU ABSENTS :

Mmes et MM Jean-Claude MIRASSOU, Daniel PÉDEPRAT (Pouvoir à Mme Idelette DEMAISON), Michel LAURIO, Amandine PAINSET (Pouvoir à Mme Lindsey DEARY), Mathias DUCAMIN, Laurent CHERITI, Nadia GRAMMONTIN (Pouvoir à M. Michel OLIVÉ), Loïc COUTRY, Marlène LE DIEU DE VILLE (Pouvoir à M. Jean-Pierre DUBREUIL), Pierre ZIEGLER (Pouvoir à M. Alain LENGLET), Stephan BONNAFOUX, Françoise DANDIEU, Christian LOMBART (Pouvoir à M. Bertrand VERGEZ-PASCAL), Corinne CARRIAT (Pouvoir à Mme Françoise RAMANANTSOA), Jean-Pierre FAYET (Pouvoir à M. Gérard IRIART), Anne-Lise GENNEVOIS (Pouvoir à M. Patrice LAURENT), Emmanuel HANON (Pouvoir à M. Francis GRINET), Joëlle BAYLE-LASSERRE (Pouvoir Mme Madeleine PICHAUREAU), Jean-Pierre BOUNINE (Pouvoir à M. Jean-Louis GROUSSET), Marie DE MORO (Pouvoir à M. Jacques LABORDE), Céline LEMBEZAT (Pouvoir à Mme Emilie DARSAUT), Jean-Jacques SENSEBÉ (Pouvoir à M. Marc DESPLAT), Carole LARRIEU (Pouvoir à M. Michel LABOURDETTE), Sylvie DARRIEU, Pierre LAFARGUE, Valérie CAMPAGNE-IBARCQ.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE :

Mme Bénédicte ALCÉTÉGARAY.

RAPPORT N° 19 : VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2025

Rapporteur : M. Christian LÉCHIT

Le budget 2025 a été bâti à partir des bases 2024 + 2 % pour la cotisation foncière des entreprises, la taxe sur le foncier bâti et la taxe sur le foncier non bâti.

A ce jour, les bases d'imposition ne sont pas encore notifiées. Aussi, conformément aux orientations budgétaires du budget primitif 2025, il est proposé un maintien des taux de 2024.

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré et à l'unanimité de ses membres, décide :

- **de voter** en conséquence les taux d'imposition suivants :
- Taux de cotisation foncière des entreprises : 25,37 %,
 - Taux de foncier non bâti : 1,73 %,
 - Taux de foncier bâti : 0,508 %,
 - Taux de taxe d'habitation sur les résidences secondaires : 5,62 %.

Ainsi fait et délibéré à la date sus-indiquée
Pour extrait certifié conforme,
Le président,



Patrice LAURENT